

~~PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES~~

~~SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL
DES MINISTRES~~

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

DECRET N° 78/215 DU 16 MARS 1978

Portant nomination de Monsieur N'DESSABEKA Abel Wilson, Professeur de Lycée de 1er échelon, en qualité d'Inspecteur des Postes Diplomatiques au Ministère des Affaires Etrangères.~

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Vu l'acte fondamental du 5 avril 1977 ;

Vu l'acte n° 005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;

Vu l'acte n° 001/PCT/CMP du 3 avril 1977 fixant l'organisation et la structuration du Comité Militaire ;

Vu le décret 77/165 du 5 avril 1977 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu l'ordonnance n° 035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo ;

Vu le décret n° 78/148 du 1^{er} /3/1978 fixant les attributions et portant réorganisation du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ; Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion du 20 Novembre 1977 ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER.— Monsieur N'DESSABEKA Abel Wilson, Professeur de Lycée de 1er échelon, précédemment Conseiller du Premier Vice-Président du Comité Militaire du Parti, est nommé Inspecteur des Postes Diplomatiques au Ministère des Affaires Etrangères.

Article 2.— Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires.

Jef

...../.....

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enrégistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. -

Fait à Brazzaville, le 16 MARS 1978

Par le Président du Comité Militaire du Parti,
Président de la République
Chef de l'Etat,
Président du Conseil des Ministres,

Le Deuxième Vice-Président
du Comité Militaire du Parti,
Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan,

COLONEL Louis SYLVAIN-GOMA. -

Le Ministre du Travail et de la
Justice, Garde des Sceaux,

A. MOUSSOU-POUATI. -

Just

Général Joachim YHOMBY-OPANGO. -

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération,

Th. O B E N G A. -

Le Ministre des Finances,

Henri L O P E S. -

Ac-41